



2 rue Victor Schoelcher  
69 800 St Priest  
[www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr)

## Conditions Générales de Vente aux Clients Professionnels

### **Entre** la société BLUE HAWK :

siège social : 2 rue Victor Schoelcher 69800 St Priest,  
SASU au Capital Social de 1 000€  
RCS Lyon sous le N°SIRET 878 759 521 000 15  
représentée par M. Tijani EL YOUZGHI, en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes.

La société peut être jointe par

- Téléphone au +33(0) 7 68 96 61 09
- Email : [contact@bluehawk.fr](mailto:contact@bluehawk.fr)

Ci-après le « vendeur » ou la « société BLUE HAWK ».

D'une part,

**Et** la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société,

Ci-après, « l'acheteur », ou « le client »

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

### **Article I : Objet**

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société BLUE HAWK et de son client professionnel dans le cadre de la vente de prestations de services ou de marchandises par la société BLUE HAWK.

Toute commande de prestations de services ou de marchandises passée auprès de la société BLUE HAWK implique de l'acheteur l'acceptation sans réserve ni restriction des présentes conditions générales de ventes à l'ensemble des ventes conclues par la société BLUE HAWK auprès des acheteurs.

Est considérée comme professionnel, aux fins des présentes, toute personne disposant d'un numéro SIREN (sociétés, auto-entrepreneurs, professions libérales, associations, comités d'entreprise, institutions et collectivités publiques...) qui acquiert une pièce dans le cadre de son activité professionnelle.

Dans ce cas, aucun droit de rétractation n'existe au profit du client.

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par les clients le site internet [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr)

## Article II : Prix

Les prix des prestations de services ou de marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société BLUE HAWK s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations de services ou les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. Toute prestation supplémentaire demandée par le client fera l'objet d'un devis.

Les prix des produits vendus sur le site [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) lors de l'enregistrement de la commande et sont exprimés en euros, HT et TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le vendeur sur le site.

Ces prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée sur le site. Ils ne comprennent pas les frais de port (incluant le traitement, l'expédition, le transport et la livraison), qui sont facturés en supplément et calculés préalablement à la passation de la commande.

La participation aux frais d'expédition de la commande est fonction de son poids et de son encombrement. Elle comprend l'emballage des colis, le transport, la représentation (une fois) du colis en cas d'absence lors de la première livraison. Le paiement demandé au client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé TTC et incluant la TVA pour la France métropolitaine. Ce prix comprend le prix des produits, les frais d'emballage et les frais de transport.

## Article III : Escomptes, rabais et ristournes

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société BLUE HAWK serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## Article IV : Durée de validité des offres de vente / Disponibilité des produits

Les devis adressés au client mentionnent la durée de validité de l'offre.

Pour les produits sont proposés à la vente sur le site internet, l'offre est valable jusqu'à l'épuisement du stock. Bien que régulièrement mis à jour, ce stock affiché demeure indicatif. Si un produit s'avère indisponible la société BLUE HAWK informe le client par mail ou par téléphone dans les meilleurs délais et proposera si possible un produit équivalent.

A défaut ou en cas de refus du client, un remboursement ou un avoir correspondant au montant du prix du produit concerné sera proposé.

## Article V : Commande

Les commandes peuvent être passées :

- par internet sur le site : [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr)
- par téléphone : +33 (0) 7 68 96 61 09
- par email : [contact@bluehawk.fr](mailto:contact@bluehawk.fr)

Toute commande faite par le client est soumise à l'acceptation de la société BLUE HAWK. Aucune commande confirmée par la société BLUE HAWK ne peut être annulée par le client, sauf avec l'accord écrit de la société BLUE HAWK et à condition que le client indemnise pleinement la société BLUE HAWK pour toute charge et tout dommage par elle supportés à la suite de cette situation.

Pour les commandes passées par internet :

Il appartient à l'acheteur de créer son compte en précisant son statut client particulier / client professionnel.

Il doit obligatoirement renseigner un formulaire accessible en ligne et compléter les informations suivantes :

- Raison sociale
- Type de la structure,
- Adresse de la société,
- N° SIRET et N° de TVA intracommunautaire,
- Adresse e-mail,
- Nom et prénom du responsable des achats

Il devra aussi également déclarer et attester sur l'honneur qu'il s'engage à utiliser le compte en cours d'ouverture pour commander des produits en vue d'une utilisation dans le cadre de son activité professionnelle exclusivement. En cas de non-respect de cette attestation, le client sera seul responsable des conséquences pouvant en découler (pénalités, fiscales, etc.) et s'engage à garantir la société vendeur de toutes les conséquences que cette dernière pourrait subir du fait du non-respect de cette stipulation.

En validant la création de son compte, le client accepte expressément les présentes Conditions Générales de Vente.

Le processus d'achat sur le site se déroule comme suit, le client :

- Sélectionne le produit qu'il désire commander et l'ajoute au panier
- Choisit le mode de paiement (par carte bleue ou PayPal), l'adresse de livraison
- Valide la commande et effectue le paiement.

Le contenu du panier peut être modifié à tout moment avant la validation de la commande, le client a la possibilité d'ajouter ou de supprimer des produits, de modifier les quantités, de corriger d'éventuelles erreurs.

En cliquant sur le bouton « Commander », le client accepte sans réserve le processus de commande et les présentes conditions de vente.

La vente sera considérée comme définitive, sous réserve de la disponibilité des produits commandés.

Toute commande passée sur le site internet [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et la société BLUE HAWK.

Le client reçoit un email automatique récapitulatif de la commande comportant un numéro de commande et la confirmation du mode de paiement.

Dès réception du paiement, la procédure d'expédition de la commande est mise en place.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la société BLUE HAWK constitue la preuve de l'ensemble des transactions.

Les informations données par l'acheteur lors de la création du compte ou de la prise de commande engagent celui-ci ; en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire la société BLUE HAWK ne sera pas responsable de la difficulté, voire de l'impossibilité, de livrer les produits commandés.

De même le client est responsable de la bonne réception des courriers électroniques envoyés par la société BLUE HAWK, laquelle ne saurait être responsable de la validité de l'adresse e-mail ni de la mise en « spam » (courrier indésirable) des messages électroniques envoyés.

Toutefois, conformément à l'article **L. 122-1 du Code de la consommation**, la société BLUE HAWK se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le client concernant le paiement d'une commande antérieure.

## **Article VI : Modalités de paiement**

Pour les commandes passées par internet sur le site : [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr), la facture est payable comptant, en ligne et en totalité selon la modalité de règlement choisie par le client lors de la passation de la commande.

Pour les commandes passées par téléphone ou par email : sauf autres modalités prévues par les conditions particulières, le prix de vente est payable, soit au comptant à réception de la facture soit à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, nets et sans escompte par chèque ou par virement bancaire.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au Vendeur ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part du Vendeur.

### **Pénalités de retard :**

Conformément à l'article **L. 441-6 du code du commerce**, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai ci-dessus fixé et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal appliqué au montant TTC du prix figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Attention : les pénalités ayant pour assiette les sommes dues par l'Acheteur, seront calculées sur la base du prix TTC figurant sur la facture et non sur celle du prix HT. La formule du calcul des pénalités est : 3.5 fois le taux légal x par le montant TTC x nombre de jours / 365.

### **Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement :**

En cas de retard de paiement, l'Acheteur sera de plein droit redevable, à l'égard du Vendeur, outre des pénalités de retard, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Le Vendeur se réserve le droit de demander à l'Acheteur une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Tout paiement fait au Vendeur s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit - de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours de la part de l'Acheteur- de suspendre l'exécution de ses obligations- de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

A défaut de tout paiement du prix à son échéance, le Vendeur pourra de plein droit résoudre la vente, 8 jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tous dommages-intérêts susceptibles d'être demandés par le Vendeur.

## Article VII : Livraison

### 7.1 Modalités de livraison

Les frais de port sont gratuits à partir de 100,00 € TTC d'achat pour une livraison en France métropolitaine. Le montant des frais de port est calculé automatiquement en fonction du montant, du poids et de l'encombrement de la commande.

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit à l'adresse de livraison selon les modalités de livraison choisies par l'acheteur lors de la création de la commande.

Le vendeur pourra retenir tout ou partie du montant des frais de port payés par le client lors de la commande si les informations obligatoires transmises lors de ladite commande se révélaient incomplètes et gênaient au bon déroulement de la livraison : numéro de téléphone fixe ou portable, adresse e-mail, code porte éventuel... En cas de non livraison pour adresse incorrecte, absences répétées, refus du colis par le destinataire ou si ce dernier ne prend pas contact avec le transporteur dans les deux semaines suivant l'avis de passage, le colis sera retourné par le transporteur au vendeur. Le transporteur facturant les frais de retour, ces frais seront répercutés au client. Une nouvelle livraison ne pourra intervenir qu'aux frais avancés du client.

### 7.2 Délais de livraison

La société BLUE HAWK s'engage à faire diligence pour livrer les produits commandés par l'acheteur dans les délais précisés lors de la commande. Le délai de livraison est compris habituellement entre 48 h. et 96 h. à compter de l'expédition du colis.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, un retard de livraison ne peut donner droit à aucune retenue, pénalité, compensation ou dédommagement.

Aucun retard de livraison n'autorise le client à annuler, totalement ou partiellement, sa commande ou à refuser la livraison des produits, sans que la société BLUE HAWK n'ait été en mesure de constater effectivement et préalablement, la réalité du grief qui lui est reproché. En tout état de cause, le retour des produits ne peut intervenir qu'à condition d'avoir fait l'objet de l'accord exprès et préalable de la société BLUE HAWK.

Tout refus de livraison opéré unilatéralement par le client pour des raisons non imputables à la société BLUE HAWK et non liées, notamment, à un problème de retard de livraison, de qualité etc., engagera la responsabilité du client vis-à-vis de la société vendeur.

La société BLUE HAWK sera libérée de son obligation de livraison par cas fortuit ou force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur et/ou le transporteur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les inondations, les catastrophes naturelles et les interdictions de circulation.

### 7.3 État des marchandises livrées

Il appartient au client de vérifier le bon état des marchandises au moment de la livraison. Ce contrôle doit porter sur les références, les quantités, la qualité des marchandises ainsi que la conformité à la commande. Aucune réclamation ne sera prise en compte passé un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de livraison.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises.

Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à la société BLUE HAWK, 2 rue Victor Schoelcher 69800 St Priest.

## 7.4 Transfert des risques

Tout risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au client au moment où ce dernier et autre que le transporteur proposé par le vendeur, prend physiquement possession de ces biens.

## Article VIII : Clause de réserve de propriété

La société BLUE HAWK conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société BLUE HAWK se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## Article IX : Garanties

Les produits vendus sur le site internet [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Ces produits bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés.

### 9. 1 Garantie légale de conformité (articles L.217- 4 à L.217-14 du Code de la consommation)

Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat. A défaut il est responsable des défauts lors de la délivrance, mais également de tous ceux résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsqu'elle est à la charge du contrat ou sous sa responsabilité (article **L.217- 4 du code de la consommation**).

Selon l'article **L.217-5 du code de la consommation**, un bien est conforme, lorsqu'il est soit propre à l'usage habituellement attendu d'un bien similaire, le cas échéant, etc. :

- qu'il correspond à la description du vendeur et posséder les qualités présentées en échantillon ou modèle ;
- qu'il présente les qualités qu'un consommateur peut légitimement attendre suite aux déclarations publiques du vendeur, producteur ou représentant (publicité, étiquetage, etc.). Les déclarations de ces deux derniers professionnels ne lient pas le vendeur lorsque celui-ci ne les connaît pas et n'est pas en mesure légitime de les connaître.

#### **Délais :**

L'action en garantie de conformité se prescrit par 2 ans à compter de la délivrance du bien.

Les biens achetés bénéficient d'une présomption d'antériorité des défauts de conformité pendant 2 ans, à l'exception des biens d'occasion dont le délai est de 6 mois. Cette présomption opère un renversement de la charge de la preuve au bénéfice de l'acheteur, c'est alors au vendeur de prouver que le défaut n'existait pas au moment de l'achat du bien. L'acheteur doit seulement prouver l'existence du défaut.

#### **Exceptions :**

L'acheteur ne peut pas faire jouer la garantie de conformité de l'article **L.217-8 du code de la consommation** dans trois cas :

- lorsqu'il avait connaissance du défaut au moment de contracter ;
- lorsqu'il ne pouvait ignorer le défaut au moment de contracter ;
- lorsque le défaut résulte de matériaux qu'il a lui-même fournis.

#### **Mise en œuvre de la garantie de conformité :**

Lorsqu'il y a défaut de conformité, le vendeur propose à l'acheteur le remplacement du bien ou sa réparation. Le choix revient à l'acheteur sauf si celui-ci engendre pour le vendeur un coût manifestement disproportionné, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut.

L'acheteur peut obtenir la résolution du contrat ou sa réfaction (réduction du prix du bien) si le défaut est majeur et que le délai de la solution choisie excède 1 mois à partir de la demande ; ou qu'aucune modalité de mise en conformité n'est possible.

Aucun frais ne peut être demandé au consommateur pour le remplacement, la réparation, la résolution ou la réfaction du contrat.

- présente les caractéristiques définies par les parties ou être propre à l'usage spécial recherché par l'acheteur, connu du vendeur et accepté.

### **9.2 Garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil)**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

La garantie légale couvre tous les frais entraînés par les vices cachés.

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même, mais des vices cachés, quand bien même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Le défaut doit être antérieur à la vente et rendre les biens impropres à l'usage auquel ils sont destinés.

L'acheteur a le choix :

- rendre la chose et se faire restituer le prix ;
- garder la chose et se faire rendre une partie du prix.
- Le délai pour agir est de 2 ans à compter de la découverte du vice.

Ce sont les juges du fond qui apprécient souverainement si la chose vendue est impropre à sa destination.

Exemples :

- l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le vendeur de remettre en état de marche la machine vendue montre que le vice rendait la chose impropre à l'usage auquel elle était destinée ;
- l'attitude du vendeur qui, après deux pannes successives affectant la même pièce, accepte de la remplacer à ses frais, établit, en l'absence d'éléments contraires, l'existence d'un vice caché.

### **9.3 Garantie constructeur :**

La garantie constructeur est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des marchandises affectées d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit.

Sont exclus de la garantie constructeur :

- les dommages liés à un mauvais usage ou à une mauvaise manipulation du produit.
- les accessoires et les consommables (piles, batteries, papier ...)
- les pièces devant être remplacées suite usure normale

Les dimensions, couleurs et poids des matériaux soumis à variation en raison de leur nature ou de leur mode de fabrication bénéficient des tolérances d'usage. L'affichage des couleurs à l'écran peut être différent d'un écran à l'autre. Cela peut entraîner des différences de teintes significatives entre l'original et sa reproduction sur le site.

Dans le cas des produits fabriqués sur commande ( tels que le mobilier ), la société BLUE HAWK n'effectuera aucun remboursement après livraison du matériel pour ce motif.

#### **9.4 Retour dans le cadre de la garantie :**

Avant tout retour de produit l'acheteur devra prendre contact avec la société BLUE HAWK soit par :

- téléphone au +33(0) 7 68 96 61 09
- email : [contact@bluehawk.fr](mailto:contact@bluehawk.fr)

La société BLUE HAWK informera le client des modalités de retour et des conditions de prise en charge des frais de retour.

Le produit devra être retourné dans son emballage d'origine avec la facture, l'ensemble de ses accessoires et documents joints, accompagné du bon de retour transmis par le vendeur dans un délai de quinze jours calendaires.

Passé ce délai, l'acheteur devra renouveler sa demande.

La société BLUE HAWK pourra demander au client de conserver la pièce à disposition pour une éventuelle expertise ou la remettre à un tiers désigné.

**Le client fera l'avance des frais de retour. Ces frais lui seront remboursés sur la base d'un tarif normal si le défaut de conformité ou le vice caché sont reconnus.**

**Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté quel qu'en soit le motif**

### **Article X : Données personnelles**

La société BLUE HAWK est responsable du traitement de vos données personnelles.

Les informations que vous nous communiquez dans le cadre de vos commandes sont à destination de la société BLUE HAWK et sont utilisées pour

- le traitement et le suivi de vos commandes
- le service après vente des produits commandés et la gestion marketing (Newsletter, emailing...)
- la relation client de votre compte client.

#### **Droit d'opposition, de rectification ou de suppression de vos données personnelles :**

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, et de suppression de vos données personnelles vous concernant détenues par la société BLUE HAWK, en écrivant par email ou par courrier aux adresses suscitées.

Vous pouvez demander le remboursement du timbre utilisé pour l'exercice des droits mentionnés ci-dessus. Il suffit de le préciser lors de l'envoi de votre courrier. Le remboursement se fera sur la base du tarif lent en vigueur, à raison d'un timbre par enveloppe.

### **Article XI : Cookies**

Des cookies peuvent s'installer automatiquement sur le logiciel de navigation utilisé par le client lors de ses visites sur le site [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr)

Les cookies sont des blocs de données qui ne permettent pas d'identifier l'utilisateur mais servent à enregistrer des informations relatives à la navigation de celui-ci sur le site.

Le client peut s'opposer à l'enregistrement de ces "cookies" en configurant son ordinateur selon les modalités détaillées sur le site <http://www.cnil.fr>



## Article XII : Responsabilité

La responsabilité de la société BLUE HAWK ne pourra être valablement engagée que sous réserve que le client démontre l'existence d'une faute imputable à l'une ou l'autre de ces sociétés, d'un préjudice et d'un lien de causalité entre la faute et le préjudice.

La responsabilité de la société BLUE HAWK sera en toute hypothèse strictement limitée au préjudice direct, certain et prévisible, à l'exclusion de tout préjudice indirect, hypothétique ou imprévisible et en tout état de cause, sera limitée au montant effectivement encaissé par la société BLUE HAWK au titre de la vente du produit litigieux.

La société BLUE HAWK n'est pas responsable des frais engagés par le client lors de l'intervention sur les produits, tels que, notamment frais de main d'œuvre, déplacement, transport, etc... En tout état de cause et même dans l'hypothèse où la garantie et aux biens, ni pour des pertes d'exploitation, perte de matériel stocké ou de quelque nature. La responsabilité de la société BLUE HAWK est strictement limitée, toute cause confondue, à la fourniture du produit de remplacement ; ledit remplacement ne suspendant pas la garantie initiale et ne prolongeant en aucun cas sa durée.

La société BLUE HAWK n'est tenue envers son client, professionnel averti, qu'à une obligation de moyens, non de résultats. Le client s'engage à rendre opposable à ses assureurs, à ses propres clients et à leurs assureurs les limitations contractuelles de responsabilité définies aux présentes CGV.

La société BLUE HAWK est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution du contrat conclu avec le client.

La responsabilité de la société BLUE HAWK ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Le site [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) contient des liens hypertextes pouvant renvoyer vers d'autres sites web. La responsabilité de la société BLUE HAWK ne saurait être engagée pour le contenu de ces sites web s'ils venaient à contrevenir aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur notre site Internet n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité de la société BLUE HAWK.

## Article XIII : Droit de propriété intellectuelle

Tous les documents remis ou envoyés par la société BLUE HAWK ainsi que le contenu du site internet [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) demeurent la propriété de la société BLUE HAWK, protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le site [www.bluehawk.fr](http://www.bluehawk.fr) est hébergé par la société LWS ([www.lws.fr](http://www.lws.fr) - Ligne Web Services) 10, RUE PENTHIEVRE 75008 PARIS, inscrite au RCS de Paris sous le n° B 450 453 88.

## Article XIV : Droit applicable – litiges

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente sont soumises à la loi française. En cas de désaccord persistant sur l'application, l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut d'accord amiable, tout litige relèvera des tribunaux compétents français.